

SEANCE DU 17 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 17 mai à 19 h 00, le Conseil municipal dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Nicolas GOUBIN

Étaient présents : Jacques SARRAZIN, Jean-Claude COGE, Rodolphe DUMOULIN ; Vincent VEILLARD, Jean-Paul BONZOM, Christian QUENTIN Laurent PATIN, Marylène COCKENPOT, Catherine DESCROIX-CAVÉE.

LIGNE DE TRESORERIE CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE**Réf : 2024170501**

Après avoir entendu le rapport de monsieur le maire,

Vu le projet de contrat du crédit Agricole, et après en avoir délibéré, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

Article -1

Pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la commune de Saint-Thibault décide de contracter auprès Crédit agricole Brie Picardie une ouverture de crédit d'un montant maximum de 100 000 Euros dans les conditions suivantes :

Montant : 100 000 Euros

Durée : 12 mois

Index de référence : Euribor 3 mois instantané J-2

Marge sur index : 0.90%

Périodicité de facturation des intérêts : trimestrielle

Commission de réservation : 0.20 % du montant accordé soit 200 Euros (à régler par mandat)

Remboursement anticipé : Possible à tout moment sans indemnité financière


Article-2-

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer la ligne de trésorerie avec le crédit agricole Brie Picardie

Article-3- Le conseil municipal autorise monsieur le maire à procéder sans autre délibération aux demandes de versement des fonds et aux remboursements des sommes dues, dans les conditions prévues par la ligne de trésorerie du crédit agricole.

L'Ordre du jour étant épuisé, aucune autre question émanant du conseil municipal, Monsieur le Maire clos la séance à 20 h 00

TABLEAU DES SIGNATURES DE LA SÉANCE DU 17 MAI 2024

Liste des conseillers municipaux	Signatures
Nicolas GOUBIN Maire	
Jean-Paul BONZOM	